



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PIIA

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **3 février 2021 à 19 h 30**, par visioconférence.

Le Conseil devra statuer sur la demande de PIIA suivante :

Demande no. : 2021-02

Adresse : 428, ch. des Patriotes

Zonage : H-5

Lot : 3 405 816

Cette demande consiste à :

- Procéder à des travaux de rénovation sur un bâtiment principal situé dans la zone H-5 soit, à l'intérieur du noyau villageois. Les travaux consistent à refaire la galerie située sur la façade du bâtiment.

Ce PIIA concerne la section 1, partie II du règlement 2011-11-013 sur les PIIA.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 3 février 2021 à 16h à l'adresse électronique suivante: info@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 18 janvier 2021.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Riopelle, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidente à Saint-Lambert certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 18 janvier 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 janvier 2021.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

